

LIGNY-EN-BARROIS : UNE VILLE SÛRE, AGRÉABLE ET BIENVEILLANTE



LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
C'est avec enthousiasme que je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous faire part d'une excellente nouvelle pour notre commune.

Le premier trimestre 2025 marquera un tournant important dans la vie économique de notre ville, avec l'ouverture de nouveaux commerces dans notre centre bourg.

Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de dynamiser le cœur de notre ville et de soutenir l'économie locale. Ces nouveaux établissements apporteront non seulement une offre diversifiée à nos habitants, mais contribueront également à créer des emplois et à renforcer l'attractivité de notre commune.

Nous sommes conscients de l'importance de vous tenir informés des développements dans notre ville. C'est pourquoi je suis heureux de vous annoncer la mise en place d'un nouveau site internet qui facilitera vos échanges avec les services de la collectivité. Cette plateforme moderne vous permettra d'accéder plus facilement aux informations et services municipaux.

De plus, une borne interactive est installée dans l'accueil de la mairie, au service état civil. Elle vous permettra de prendre connaissance de toute l'actualité en cours dans notre commune, renforçant ainsi la transparence et la communication entre la municipalité et ses habitants.

Ces initiatives témoignent de notre engagement constant à améliorer la qualité de vie dans notre ville et à favoriser le développement économique local. Nous sommes convaincus que ces nouveaux commerces et outils de communication contribueront à renforcer le lien social et le dynamisme de notre communauté.

Je vous invite à rester attentifs aux prochaines communications concernant l'ouverture de ces commerces et vous encourage à découvrir notre nouveau site internet lignyenbarrois.com.

Ensemble, continuons à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre et travailler.

Votre dévoué Maire,
Jean-Michel GUYOT
Maire de Ligny-en-Barrois

INAUGURATION DE LA PLAINE DE SPORT 17 ET 18 MAI

Ligny ville de sport ! Dotée d'une piscine, d'un stade de deux terrains, d'un pas de tir à l'arc flambant neuf, de deux gymnases, d'un city stade, d'un terrain de pétanque, d'agrès dans le parc, d'un parcours de santé en forêt et bientôt d'un pumtrack, la ville possède une offre en installations sportives des plus riches.

Ce patrimoine sportif, renforçant l'attractivité de la ville, permet aux différentes associations sportives d'exercer, dans des conditions des plus correctes, leurs activités. Il permet ainsi à ces dernières d'attirer en leur sein de nouveau adhérents.

Avenue Louis-Dodin, lieu regroupant les principales installations, aura lieu les 17 et 18 mai prochain l'inauguration de la « Plaine de Sport ». Organisé par la Mairie accompagnée par l'ECO, Daimler buses, nos amis d'Aichtal, l'UCIA, ce moment convivial permettra aux Linéens de se retrouver pour un moment festif autour du sport.

Au programme : démonstrations, initiations et rencontres sportives sur le site du stade, du pas de tir à l'arc, du pumtrack et du terrain de pétanque sur les 2 jours. Plusieurs centaines de sportifs sont attendus pour participer à l'événement (300 jeunes du foot, près d'une centaine d'adultes, plus des boulistes, des archers, des cyclistes...).

L'inauguration officielle se déroulera le samedi 17 à 15h au stade et la journée d'inauguration se conclura avec un grand concert mêlant divers styles de musique.

Dimanche 18 auront lieu plusieurs match de foot et des démonstrations et/ou initiation sur les différents sites (terrain de pétanque, pumtrack, tir à l'arc...)





LES BEAUX JOURS ARRIVENT !!!

Ah... quelle joie de pouvoir sortir dans le jardin, entretenir ses espaces verts... Mais attention, pour ne pas troubler la tranquillité de ses voisins, il faut respecter les heures durant lesquelles les travaux à l'aide de matériel émettant du bruit, sont autorisés, à savoir :

- Du lundi au vendredi de 08 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- Le samedi de 09 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Le dimanche de 10 h à 12 h

Il est rappelé également que le brûlage de déchets verts est interdit et qu'ils peuvent être déposés en déchetterie.



OUVERTURE AU PUBLIC

Le bureau de la police municipale est ouvert au public les mercredis et vendredis de 08 h à 12 h, au 4 rue de Strasbourg. Nous vous invitons à privilégier celui-ci, pour tout ce qui concerne les doléances, anomalies, demande de renseignements, pour déposer ou reprendre des objets trouvés, signaler un départ en vacances dans le cadre de l'opération tranquillité vacances...

Le service est également joignable au 03.29.78.29.51 et 06.70.81.35.08.

SI BESOINS !!!

Devant la recrudescence de déjections canines, nous rappelons aux propriétaires et/ou promeneurs, que la collectivité met à disposition gracieusement des sacs à crottes.

Le fait de laisser des déjections sur la voie publique, vous expose à une amende de 4^e classe d'un montant de 135€.

Le sac, lui, est gratuit, et ramasser le cadeau de votre animal ne peut qu'entretenir votre forme.

MODERNISATION VIDÉOPROTECTION

Afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques et de lutter plus efficacement contre certaines formes de délinquance, un projet de modernisation et d'extension du système de vidéoprotection va être engagé.

*Il ne sait pas ramasser,
Vous oui !*



Le fait de laisser des déjections sur la voie publique, vous expose à une amende de 4^e classe d'un montant de 135€

ERRATUM

Dans la partie consacrée à la police municipale du bulletin municipal de décembre 2024 il fallait lire : « le service se compose d'un policier municipal (et non deux) et d'un agent de surveillance de la voie publique ».



EN JUIN, L'AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE (A.T.E) FÊTERA SES 5 ANS

Si certains enseignants sont depuis longtemps des acteurs de l'environnement, le collège Robert-Aubry a lui, avec des intervenants extérieurs de premier ordre et l'appui de la municipalité, gravé dans le marbre l'éducation de nos enfants au développement durable.

La sensibilisation des élèves à la fragilité de nos écosystèmes a été possible grâce à différents travaux de scientifiques sur le thème de l'eau, comme ceux de l'académicien Monsieur Yves Quere, co-fondateur de la fondation « La main à la pâte » (dont le collège a intégré le réseau), ceux de Monsieur Francis Martin, directeur à l'INRAE en charge des forêts et conférencier sur le réchauffement climatique, et Meuse Nature Environnement. Grâce aussi aux « classes d'eau », à la démarche de l'association « Les piafs dans la rue » (récompensée au concours C génial) et grâce à la participation du collège à « La semaine de l'eau » entre autres.

À Ligny-en-Barrois nous avons la chance, d'avoir, à proximité du collège, un beau et vaste parc municipal bordé d'une rivière de première catégorie, l'Ormain. Les enfants et leurs professeurs ont donc eu la bonne idée de demander à la municipalité, fin 2022, l'autorisation de créer un espace de découverte et d'observation, une Aire Terrestre Éducative (A.T.E) profitable à tous.

Aidés d'une plasticienne nancéenne, ils ont alors réalisé des pancartes présentant des photos en macro de leurs observations du bord de la rive. À la suite d'actes d'incivilité ayant causé la destruction de cette première présentation, la municipalité a fait réaliser, en mai 2024, un panneau unique afin que ces données soient conservées et que ce travail reste accessible aux promeneurs.

Vendredi 6 juin prochain, à l'occasion de la 22^e édition des Rendez-Vous aux Jardins, les élèves des classes portant ce projet recevront leurs parents pour fêter les 5 ans de l'A.T.E. À cette occasion et afin d'enrichir ce projet, les services des espaces verts de la commune ont installé, à proximité du marronnier multiséculaire classé par A.R.B.R.E.S. « Arbre Remarquable », une souche d'arbre mort afin que les enfants aient un nouvel observatoire de la microfaune et autres insectes xylophages à proximité de leur A.T.E.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nos jeunes conseillers municipaux ont tenu le stand Téléthon, lors du marché de Noël du 14 décembre. La vente de gui et divers objets pour les fêtes ont rapporté la somme de 320€. Cette somme a été versé directement au téléthon.

Par ailleurs nos jeunes actifs ont aussi organisé l'après-midi jeux qui s'est déroulée le dimanche 16 mars, salle Jean Barbier. Plaisir de partager les jeux entre plusieurs générations, de déguster des gâteaux faits maison par les parents des jeunes conseillers, les boissons étant offertes par la municipalité.

Une action « Ville propre » a été également organisée en association avec le collège, le mercredi 12 mars au matin.

Le centre de secours recevra le CMJ le 3 mai, pour une visite des lieux et diverses démonstrations avec les pompiers. Le groupe relais a été invité à participer à cette visite.

Le mercredi 9 avril, les jeunes conseillers, aidés par des bénévoles, tiendront les stands de la chasse aux œufs. L'espace animation sera présent également avec ses jeux. Au programme : fabrication d'œufs décoratifs, coloriage etc... Cela se déroulera à partir de 14h jusqu'à 17h30. Les inscriptions se font le jour même sur le site dans le parc municipal, où en cas de mauvais temps, au Hall des Annonciades.

2025 : CHANGEMENT POUR LES INSCRIPTIONS DE REPAS ET COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES SÉNIORS

Les feuilles d'inscription sont égarées, ne sont pas rendues à temps, etc... ce qui pose problème pour la logistique de cet événement de fin d'année.

Une nouvelle formule est donc mise en place, ce qui devrait simplifier l'enregistrement pour la commande des colis et la réservation du repas de fin d'année.

TOUTE PERSONNE NÉE AVANT 1956, DOIT OBLIGATOIREMENT, VENIR S'INSCRIRE À LA MAIRIE. Un formulaire d'inscription vous sera donné, et devra être rempli par vos soins.

Une urne est mise à disposition à l'accueil de la mairie, dans laquelle vous pouvez déposer, sous enveloppe, votre feuille d'inscription dûment remplie, une copie de votre carte d'identité recto-verso et une copie de justificatif de domicile. N'oubliez pas d'y inscrire votre numéro de téléphone ou mail, de façon à vous joindre pour la livraison des colis. Ces informations restent confidentielles au sein du secrétariat, en charge de ces inscriptions.

Vous avez toujours le choix entre le repas et le colis. Votre inscription et votre choix, **SONT POSSIBLE JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE, DERNIER DÉLAI.**

Passé cette date, aucune inscription ne sera prise en compte.

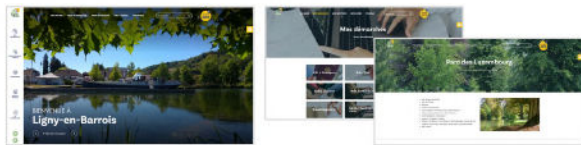
A retenir qu'il n'y aura qu'un seul jour de distribution, **SAMEDI 22 NOVEMBRE de 8H30 à 18H30** au Hall des Annonciades à Ligny-en-Barrois. Pensez à vous organiser pour venir récupérer votre colis.

Le repas des séniors aura lieu le samedi 29 novembre, salle Jean-Barbier, avec le groupe CALOU comme accompagnement musical. **INSCRIVEZ-VOUS !!**

LE SITE INTERNET DE LA VILLE ÉVOLUE

Depuis début février les Linéens ont accès à une toute nouvelle version du site internet de la ville lignyenbarrois.com. Ce nouveau site, plus ergonomique, plus clair et enrichi de nouveaux services (un agenda et un fil d'actualité) participe à la modernisation des supports de communication de la ville. Ces améliorations ont débuté avec le remplacement du panneau lumineux place de la République puis l'arrivée d'un écran à l'accueil de la mairie.

Ces éléments permettent de communiquer sur les événements des associations, à conditions qu'elles en fassent la demande, et d'informer les habitants sur l'actualité de la cité. En complément de ces supports, il existe toujours le facebook officiel de la ville « ville de Ligny-en-Barrois » auquel les Linéens peuvent se référer et s'abonner afin d'avoir, dans les règles de respect, de bienveillance et de sérieux, l'information la plus correcte sur les événements de la ville.



INFOS UTILES

HÔTEL DE VILLE : 2 rue de Strasbourg 55 500 Ligny-en-Barrois
ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30
03 29 78 02 22 - mairie@lignyenbarrois.fr - www.lignyenbarrois.com

NUMEROS D'URGENCE :

Police - Gendarmerie : 17 Pompier : 18 Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15 Sourds et malentendants : www.urgence114.fr ou 114 par SMS Urgence Europe : 112 Sécurité et Écoute Enfance en danger : 119 Violences conjugales : 39 19 Maltraitance personnes âgées ou en situation de handicap : 39 77